



HAL
open science

Les “ sites clunisiens ” vs Clunypedia : un inventaire patrimonial réinventé ?

Isabelle Brianso

► To cite this version:

Isabelle Brianso. Les “ sites clunisiens ” vs Clunypedia : un inventaire patrimonial réinventé ?. NET-COM: Réseaux, communication et territoires / Networks and Communications Studies, 2018, 32-3/4, pp.347-354. 10.4000/netcom.3324 . hal-02983316

HAL Id: hal-02983316

<https://hal.science/hal-02983316>

Submitted on 2 Nov 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



Netcom

Réseaux, communication et territoires

32-3/4 | 2018

Itinéraires culturels et représentations numériques

Les « sites clunisiens » vs *Clunypedia* : un inventaire patrimonial réinventé ?

“Cluniac Sites” vs Clunypedia: Reinventing a Heritage Inventory?

Isabelle Brianso



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/netcom/3324>

DOI : 10.4000/netcom.3324

ISSN : 2431-210X

Éditeur

Netcom Association

Édition imprimée

Date de publication : 30 décembre 2018

Pagination : 347-354

ISSN : 0987-6014

Ce document vous est offert par Aix-Marseille Université (AMU)



Référence électronique

Isabelle Brianso, « Les « sites clunisiens » vs *Clunypedia* : un inventaire patrimonial réinventé ? », *Netcom* [En ligne], 32-3/4 | 2018, mis en ligne le 10 décembre 2018, consulté le 02 novembre 2020.

URL : <http://journals.openedition.org/netcom/3324> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/netcom.3324>



Netcom – Réseaux, communication et territoires est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

NOTES DE RECHERCHE

LES « SITES CLUNISIENS » VS CLUNYPEDIA : UN INVENTAIRE PATRIMONIAL RÉ-INVENTÉ ?

"CLUNIAC SITES" VS CLUNYPEDIA: REINVENTING A HERITAGE INVENTORY?

BRIANSO ISABELLE¹

Résumé - *L'abbaye de Cluny incarne l'un des symboles du Moyen-Âge et, véhicule dès le Xe siècle un rayonnement majeur (savant, religieux, politique, économique) tant en France qu'en Europe grâce à un réseau structuré de sites clunisiens. Toutefois, la disparition physique de Cluny depuis la Révolution française ainsi que l'essor contemporain du renouveau patrimonial des sites clunisiens par une mention européenne (2005) du Conseil de l'Europe réinterrogent la construction, les représentations et la circulation mémorielle de Cluny dans l'espace européen. Cette note de recherche propose d'étudier les dynamiques patrimoniales des sites clunisiens en tant qu'itinéraire Culturel Européen (ICE) à partir d'un dispositif communicationnel développé par la Fédération Européenne des Sites Clunisiens, Clunypedia.*

Mots-clés – *Clunypedia ; Représentations ; Réseau ; Sites clunisiens ; Conseil de l'Europe.*

Abstract - *The Cluny Abbey embodies one of the symbols of the Middle Ages and, from the 10th Century, as a major-influence site (scholar, religious, political, economic) in France and Europe through an organised network of Cluniac sites. However, the physical destruction of Cluny since the French Revolution as well as the contemporary development of the heritage renewal of the Cluniac sites*

¹ Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse (UAPV), Centre Norbert Elias – UMR8562 (EHESS, CNRS, UAPV, AMU), isabelle.brianso@univ-avignon.fr.

by a European recognition (2005) from the Council of Europe, point out the study of the heritage construction, the representations and the memorial circulation of Cluny into the European space. This research note proposes to analyse the heritage dynamics of Cluniac sites as a European Cultural Route (ECR) from a communication tool developed by the European Federation of the Cluniac Sites, Clunypedia.

Keywords – *Clunypedia* ; *Representations* ; *Network* ; *Cluniac sites* ; *Council of Europe*.

L'abbaye de Cluny incarne l'un des symboles majeurs du Moyen-Âge. Abbaye bénédictine construite dès le Xe siècle, Cluny connaît plusieurs grandes phases de construction jusqu'au XIIIe siècle avant d'atteindre son apogée architectural grâce à la *Maior ecclesia*². Elle fut un centre intellectuel, religieux, économique, culturel et politique de grande influence tant en France qu'en Europe grâce à un réseau structuré de sites clunisiens. Précisons que les multiples terres et possessions implantées d'Espagne en Italie jusqu'en Grande-Bretagne lui confèrent un rayonnement et un statut d'indépendance sans égal, soutenu par le Saint-Siège. Sans retracer l'histoire médiévale de Cluny (Baud, 2003 ; Marguery, 1984), il convient néanmoins de situer l'abbaye bourguignonne dans son écrin paysager du Clunisois composé principalement de forêts et de valons, également doté d'un terroir rural propice à l'agriculture et à l'élevage. Cette composition paysagère et culturelle maillée dans l'espace et le temps organise la patrimonialisation de ce territoire complexe à la fois chemin de pèlerinage, sentiers naturels et parcours urbains ouverts à des touristes de plus en plus nombreux. Toutefois, précisons que la disparition physique et progressive (1790 à 1823) de l'abbaye de Cluny va néanmoins, transformer avec force l'imaginaire véhiculé par le lieu et son rayonnement européen, supplantant ainsi la trace matérielle (bâtiments) par l'interface numérique multi-support (applications, site web spécialisé). En effet, l'abolition des ordres monastiques de toute communauté religieuse votée par l'Assemblée nationale constituante (1790) à laquelle s'ajoute le vandalisme révolutionnaire et les entrepreneurs de carrières de pierres du XIXe siècle bouleverse brutalement l'intégrité physique du site et par conséquent, l'héritage immatériel des moines de Cluny. Ainsi, notre propos dans cette note de recherche sera de nous intéresser à la construction contemporaine des sites clunisiens (itinéraire culturel européen) en tant que renouveau patrimonial de Cluny par une labellisation européenne du Conseil de l'Europe puis d'en comprendre les représentations numériques à travers un dispositif communicationnel développé par la Fédération Européenne des Sites Clunisiens³, *Clunypedia*.

² Bâtiment monastique construit en 1088 et achevé au XIIIe siècle. La *Maior Ecclesia* était la plus grande église romane d'Occident avec 187 mètres de longueur.

³ Fédération Européenne des Sites Clunisiens – site Internet : <http://www.sitesclunisiens.org>.

LES « SITES CLUNISIENS » : ACCEPTIONS ET FORMES D'UN ITINERAIRE CULTUREL EUROPEEN

Suite à la labellisation des sites clunisiens (2005), ce réseau acquiert une double reconnaissance patrimoniale – d'une part, celle d'itinéraire culturel européen (ICE) du Conseil de l'Europe issue des valeurs fondatrices de cette institution européenne prônant un dessin de paix entre les Nations puis celle de Grand itinéraire culturel. Ces mentions posent le cadre éthique et le champ d'action transnational quant aux dynamiques patrimoniales des itinéraires culturels européens en tant qu'objet de patrimonialisation bénéficiant d'une labellisation institutionnelle. Par ailleurs, notons que les critères d'éligibilité conduisant à l'obtention politique du précieux label ne précisent pas *a priori* de formes patrimoniales pré-retenues (matériel, immatériel, naturel) au processus de reconnaissance. Ils s'inscrivent plutôt dans une rémanence mémorielle de patrimoines européens comme identité locale à rayonnement européen. De même, notons que l'appellation « site clunisien » est sujette à une construction politique et citoyenne dont la finalité est de rassembler un ensemble de lieux matériels (prieuré, monastère, abbaye, doyenné, collège, seigneurie, etc.) épars en Europe réunissant des patrimoines (matériel, immatériel, naturel) d'une communauté monastique médiévale formant un réseau (Figure 1) cohérent ayant conduit à sa labellisation.



Figure 1 : Le réseau « Les sites clunisiens en Europe ».

ICE labélisé par le Conseil de l'Europe. Source : <https://www.coe.int>.

Ainsi, le réseau clunisien médiéval « constitué d'un ensemble de biens fonciers et immobiliers aux fonctions différentes, caractéristiques des rôles religieux, politique, économique, artistique et social qu'ont joués les moines à cette époque »⁴ se différencie de la définition contemporaine proposée par la Fédération Européenne des Sites Clunisiens (FESC) dans ses statuts. Pour cette dernière, un « site clunisien » se caractérise comme « tout lieu qui reste dépositaire d'une parcelle du patrimoine clunisien au sens large du terme » (article 2, statuts FESC). Ainsi, toute trace patrimoniale (ruine

⁴ *Ibid.*

ou tout document attestant d'un édifice clunisien même détruit) liée au réseau des dépendances monastiques de Cluny constitue un « site clunisien » pouvant être référencé sur la carte numérique *Clunypedia*. Cette distinction précise le renouvellement de la forme définitionnel d'un « site clunisien » en tant que tout ou partie d'un lieu ancré dans l'histoire monastique de la société féodale dont la valeur mémorielle relève d'une unité cohérente de portée européenne. En outre, soulignons le glissement sémantique du terme européen de « site clunisien » vers un autre label patrimonial à rayonnement international, à savoir celui de l'inscription d'un site culturel par l'UNESCO. En effet, la qualification de « site » caractérise le patrimoine clunisien en tant que bien culturel (article 1, Convention UNESCO 1972) qui sous-tend une localisation précise, voire même une géolocalisation, du lieu patrimonial conduisant *a posteriori* une possible évaluation de sa « valeur universelle exceptionnelle » relevant du processus onusien d'inscription d'un bien sur la Liste du patrimoine mondial. Depuis 2013, ces deux labels tendent vers des dynamiques convergentes de reconnaissance politique alors qu'ils n'émanent pas de la même logique réflexive. Pour autant, Cluny rejoint ce mouvement puisque la Fédération Européenne des Sites Clunisiens est chargée de porter le dossier de candidature de « Cluny et les sites clunisiens » en tant que bien en série⁵ transnational à l'échelle européenne. Précisons que la *Résolution CM/RES(2013)67 relative à la révision des règles d'octroi de la mention « Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe »* encourage les synergies normatives (charte, convention, recommandation, travaux) entre le Conseil de l'Europe et l'UNESCO. Ainsi, on observe d'une part, une célérité institutionnelle « multi-labels » de sites culturels à une époque où la mondialisation patrimoniale est impulsée par une circulation touristique tendue (Gavari-Barbas et *all.*, 2012 ; Fagnoni, 2013) transformant le site patrimonial en un espace exacerbé qui selon Michel Lussault (2017) accélère l'intensité des interactions sociales le transformant en « hyper-lieux ». Puis, on remarque d'autre part une effervescence d'étiquettes patrimoniales adossée au bien culturel (matériel, immatériel, naturel), lui-même figuré par un « millefeuille catégoriel » (Briano et Tebbaa, 2019 ; Brumann, 2013) induisant une ambivalence dans le processus de reconnaissance à laquelle s'ajoute une uniformisation politique des identités locales. En somme, un « paysage culturel » à préciser (dossier de candidature) qui, selon l'Unesco devrait témoigner des interactions de l'homme sur son milieu naturel à partir de « constructions ou d'ensembles religieux » (le réseau des sites clunisiens en Europe). En outre, la normalisation de l'objet patrimonial par l'institution politique (Conseil de l'Europe, UNESCO) est néanmoins régulièrement bousculée par la société civile (citoyens, habitants, membres volontaires, etc.) qui revendique une identité locale de ce dernier en tant que bien collectif au sens où le bien relève d'une responsabilité concertée des acteurs locaux. Nous illustrons notre propos par un article de Marie Gaillard (2018) consacré à la marque en tant que représentation graphique des itinéraires

⁵ Un « bien en série » selon l'UNESCO (Orientations, 2017 ; point 138) : « Un bien en série proposé pour inscription peut se situer : a) sur le territoire d'un seul État partie (bien en série national) ; ou b) sur le territoire d'États parties différents n'ayant pas nécessairement de frontières contiguës et doit être proposé avec le consentement de tous les États parties concernés (bien en série transnational). (...) ».

culturels européens. L'auteur présente ce qu'elle qualifie de « querelle des pictogrammes » à partir de l'étude d'un corpus⁶ pertinent en interrogeant, notamment, le contenu symbolique de ces pictogrammes afin de comprendre en quoi les acteurs des territoires concernés ont souhaité modifier les pictogrammes validés par le Conseil de l'Europe. Elle souligne la nécessité de revendication de sens dans la négociation en tant qu'espace de « détournement, d'indiscipline et de résistance ». Cet exemple révèle les tensions réelles et symboliques émergeant de deux confrontations sur l'objet patrimonial tant, par les représentations communicationnelles de sens que par l'espace d'incommunications européennes (Nowicki, Radut-Gaghi et Rouet, 2017) entre des acteurs portés par des logiques divergentes. Ainsi, nous proposons d'analyser l'écriture graphique des sites clunisiens et leurs représentations à partir d'un outil numérique, *Clunypedia*, développé par la Fédération Européenne des Sites Clunisiens afin de comprendre comment ce dernier s'inscrit dans ce paysage complexe.

CLUNYPEDIA: UN OUTIL NUMERIQUE VECTEUR DE REPRESENTATIONS PATRIMONIALES ?

*Clunypedia*⁷, également dénommée *Encyclopédie numérique clunisienne* se présente en tant que portail ouvert organisé autour d'un projet, d'une carte et de trois applications mobiles de visite,⁸ mis à la disposition des usagers. Quelques reconstitutions 3D viennent enrichir l'histoire numérique de l'abbaye de Cluny à partir de traces architecturales (Cluny-Grande église III, chevet) et iconographiques (chapiteaux et baie sculptés). Dans le cadre de cette note de recherche, nous centrerons notre propos sur l'étude de la carte interactive⁹ (2D) qui géolocalise les sites clunisiens historiques sous la forme d'un réseau patrimonial en développement. Cette carte ou « mapping » de données se présente comme un ensemble de points colorés (rouge) et géolocalisés (base de données), reliés ou non entre eux. Ces ressources numériques peuvent être croisées par les usagers et sont représentées géographiquement comme suit (Figure 2).

⁶ Via Francigena et Saint-Martin de Tours.

⁷ <http://clunypedia.com>

⁸ Clunytour, Sauxillanges et Clunypedia 71.

⁹ <http://clunypedia.com/map>

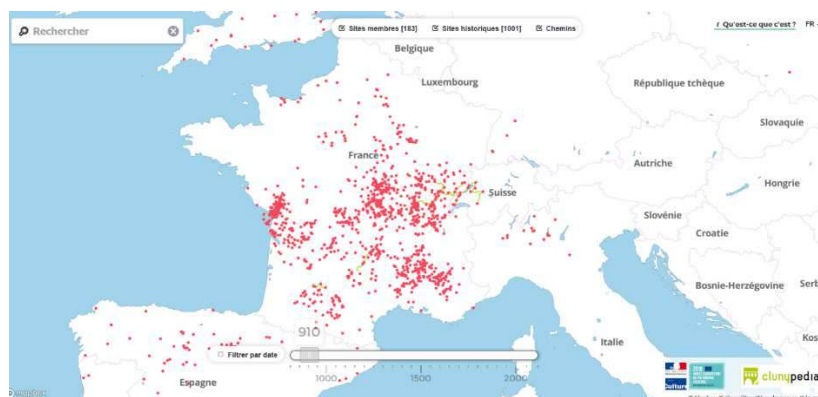


Figure 2 : *Clunypedia, la carte des « sites clunisiens ».*

Fédération Européenne des Sites Clunisiens. Source : <http://clunypedia.com>.

Les *data* sont filtrées par quatre entrées possibles de ressources – ces dernières sont organisées à partir de données historiques temporelles (date) modulables par l'utilisateur sur un temps long (plus de 1000 ans), à cela s'ajoute une double entrée « sites » différenciée (« sites membres », « sites historiques ») et enfin une entrée « chemins » qui relie plusieurs points, mais dont le code couleur (vert) diffère des sites clunisiens géolocalisés (rouge). Ces chemins (vert) en développement, géolocalisent des points d'intérêt (Figure 3) dans l'espace urbain et au-delà (voies communales), formant un circuit pédestre et routier de visite à l'instar d'un guide voyage.



Figure 3 : *Clunypedia, « chemin » (vert) depuis l'abbaye St-Pierre Saint-Paul de Cluny.*

Fédération Européenne des Sites Clunisiens. Source : <http://clunypedia.com>

Notons que la carte des sites clunisiens (Figure 2) concentre les signes graphiques colorés (rouge) sur des territoires géographiques clairement identifiés. On observe un pic ou une concentration de points en France qui constitue un flux de lecture graphique dont l'échelle cartographique n'est pas la distance (filtre par mètre ou kilomètre), mais la temporalité (filtre par date). Cette échelle de temps long (de l'an 910 à l'an 2000) souligne l'intention de mesurer l'espace cartographié de l'histoire de Cluny

non plus à partir de représentations géographiques classiques, mais bien à partir d'une échelle de temps. Par ailleurs, les pays européens de ce support (Figure 2) sont explicitement nommés, pour autant la carte numérique circonscrit l'espace européen à un découpage visuel dont la représentation induit exclusivement la valorisation des sites clunisiens. En effet, le nuage de points « France » concentre l'attention visuelle de l'utilisateur, mais son rayonnement s'étend principalement au pourtour géographique de proximité (Espagne, Italie, Allemagne et Angleterre) formant ainsi un écrin européen structuré autour d'un réseau fortement ancré sur le territoire français. Cette intention visuelle est soulignée par l'effet de filtrage par date qui rend compte de l'expansion de Cluny dans le temps sans démarquer l'abbaye bénédictine par un marqueur visuel spécifique. Les sites clunisiens (Figure 2) sont quelque peu aplatis par cette représentation linéaire (2D) formant un ensemble homogène de signes incarné par un nuage de points sans épicycle marqué (Cluny). Cette lecture sémiotique pourrait sous-tendre une offre potentielle de parcours touristiques comme des chemins ou des sentiers de visite. Ceci peut traduire une stratégie communicationnelle de développement touristique européen à l'instar d'un guide de voyage « numérique » caractérisé « par l'effacement de l'implication de l'énonciateur dans le voyage ainsi que par la suppression de[s] impressions et de[s] opinions personnelles. » (Vergopoulos et Flon, 2012). Les deux auteurs analysent le glissement contemporain de l'auteur/voyageur vers le lecteur/voyageur de ces supports guidés où comment ces duos questionnent le « processus de la description de l'espace ». Pourtant, *Clunypedia* ne semble pas à ce stade de son développement se soustraire aux supports touristiques¹⁰ traditionnels, nous faisons plutôt l'hypothèse que l'outil *Clunypedia* se présente en tant qu'espace géographique de reconnaissance relevant les traces plurielles (matérielle, immatérielle et naturelle) des sites clunisiens. En d'autres termes, un inventaire encyclopédique à caractère patrimonial, sensoriel et numérique organisé à partir de notices historiques et pragmatiques (carte de localisation, informations pratiques) mais dont certains questionnements relatifs à son enrichissement (son, image) convergent autour de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (Severo et Cachat, 2018).

CONCLUSION

Cette note de recherche a souhaité interroger les dynamiques de construction patrimoniale à l'échelle européenne à partir d'un itinéraire culturel européen labélisé. Les sites clunisiens, sous leurs formes matérielles et numériques, offrent cet espace d'analyse sémiotique en tant qu'objet de patrimonialisation récent qui tend vers un processus de reconnaissance politique (CoE, UNESCO) en accélération. Ainsi, cette note de recherche ne fait que pointer un objet qui présente un intérêt réflexif original tant dans les mécanismes de construction de la valeur patrimoniale à l'échelle

¹⁰ Notons que la Fédération Européenne des Sites Clunisiens a édité (seconde édition, 2013) un catalogue des sites clunisiens sous la forme de notices historiques et pratiques réunissant 167 sites en Europe (sept pays européens). L'ouvrage s'intitule *Sites clunisiens en Europe* aux éditions de la FECS, 172 pages.

européenne (inventaire) que dans le renouvellement des formes d'accès et de représentations de ce patrimoine à travers l'outil numérique, *Clunypedia*. Nous poursuivons ce travail dans le cadre du projet européen DECRA¹¹ et par la collecte de données empiriques en Europe.

BIBLIOGRAPHIE

- BAUD A. (2003), *Cluny, un grand chantier médiéval au cœur de l'Europe*, Paris : Picard.
- BRIANSO I., TEBBAA O. (2019), « La notion de patrimoine selon l'UNESCO : entre discours et glissement catégoriel », In *L'Odyssée des mots du patrimoine*, sous la direction de Vincent Négri et Nathalie Lancret, les Presses de l'UQAM, Canada. (Article évalué, en cours d'édition).
- BRUMANN C. (2013), « Comment le patrimoine mondial de l'UNESCO devient immatériel », *Gradhiva*, 18, pp. 22-49.
- FAGNONI E. (2013), « Patrimoine versus mondialisation ? », *Revue Géographique de l'Est* [en ligne], vol. 53 / 3-4, mis en ligne le 02 juillet 2014, consulté le 03 octobre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/rge/5048>.
- FEDERATION EUROPEENNE DES SITES CLUNISIENS (2013), *Sites clunisiens en Europe*, édition FESC, (seconde édition), 172 p.
- GAILLARD M. (2018), « Les Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe : une approche de la "marque" entre uniformisation et différenciation dans les représentations graphiques », In *Marques muséales. Un espace public revisité*, sous la direction de Martine Regourd, Institut Universitaire Varenne, pp. 261-272.
- GAVARI-BARBAS M., et al. (2012), *Tourisme et patrimoine mondial*, Presse de l'Université Laval, Canada, 326 p.
- LUSSAULT M. (2017), *Hyper-lieux. Les nouvelles géographies politiques de la mondialisation*, Paris : Seuil, coll. « La couleur des idées », 307 p.
- MARGUERY B. (1984), *La destruction de l'abbaye de Cluny, 1789-1823*, centre d'études clunisiennes.
- NOWICKI J., RADUT-GAGHI L., ROUET G. (Coord.) (2017), Les incommunications européennes, *Revue Hermès*, éditions CNRS, 311 p.
- SEVERO M., CACHAT S. (Coord.) (2018), *Patrimoine culturel immatériel et numérique*, L'Harmattan, coll. Humanités numériques, 208 p.
- VERGOPOULOS H., FLON E. (2012), « L'expérience touristique dans les guides : une subjectivité à lire, écrire et raconter », *Belgeo* [En ligne], 3, mis en ligne le 18 mars 2013, consulté le 07 octobre 2018. URL : <http://journals.openedition.org/belgeo/7173> ; DOI : 10.4000/belgeo.7173

¹¹ Projet européen ERASMUS+ DECRA « Développer les itinéraires européens pour tous » (2017-2019) coordonné par la Fédération Française des Itinéraires Culturels Européens (FFICE) et dont l'Université d'Avignon (UAPV) est partenaire. Sites Internet : <http://decraproject.eu> et <http://routes-practices.eu>.